

COMMUNE D'AUBRY DU HAINAUT

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 10 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux le **dix mars, dix-huit heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de Aubry-du-Hainaut s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Raymond ZINGRAFF, Maire.

Étaient présents : Raymond ZINGRAFF, Christophe LECOSSIER, Elisabeth DUBOIS, Jean-Marc GOSSELIN, Colette DESZCZ, Régis GOFFART, Françoise BONNÉ, Alina GATIER, Thomas GOBLET, Adeline COCHETEUX, Alexandre LECAT, Monika MAYEUX, Jean-Pierre LAUDE, Yves MAILLARD, Jean-Pierre DAMIENS

Étaient excusés : Julie LAI donne procuration à Adeline COCHETEUX, Jérôme DENYS donne procuration à Elisabeth DUBOIS, Thierry COCHON donne procuration à Christophe LECOSSIER

Était absent : Maria PACE

Françoise BONNÉ a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de présents :	15
Nombre de votants :	18

Délibération N°FL-10/03/22-6

Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) – Appel à projets 2022 – Mise en place d'un système de vidéo protection et demande de financement auprès du Conseil Départemental

Il est exposé que la Commune de Aubry du Hainaut envisage la mise en place d'un système de vidéo protection sur des lieux et espaces publics faisant l'objet d'actes délictueux ainsi que sur certains carrefours stratégiques et l'ensemble des entrées/sorties de ville. Ces faits se concentrent particulièrement sur des zones où le sentiment d'insécurité grandissant vient troubler la tranquillité des habitants. Il s'agit des sites suivants :

Entrée de Villes :

ZONE 01 - Entrée de Ville - Rue Henri Maurice

ZONE 02 - Entrée de Ville - Avenues des Charmes/Rue de Malplaquet

Plusieurs Carrefours stratégique, Centre-Ville et point d'actes Délictueux

ZONE 11 – Abords Hôtel de ville

ZONE 12 – Place Charles de Gaulle

ZONE 13 – Abords Ecole et complexe sportif

Ceci tout en préservant le respect des libertés individuelles.

Le système comprendrait **21** caméras, un réseau de transmission fibre et hertzien, l'enregistrement et le visionnage à postériori des images.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à **163 075 € H.T.**

Dans le cadre de ces travaux, il est possible de demander une subvention au Conseil Départemental au titre de l'appel à projets 2022 – Aide Départementale aux Villages et Bourgs.

Le plan de financement peut s'établir comme suit : Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation :

- de déposer un dossier de subvention ADVB auprès du Conseil Départemental pour les travaux énumérés ci-dessus

- d'approuver les modalités de financement de ces travaux comme ci-dessus énoncés.

	Dépenses		Recettes
Travaux	163 075,00	Conseil Départemental	65 230,00
		FCTVA (16.404%)	32 100,99
		Charge communale	98 359,01
TVA	32 615,00		
TOTAL TTC	195 690,00	TOTAL TTC	195 690,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- de déposer un dossier de subvention ADVB auprès du Conseil Départemental pour les travaux énumérés ci-dessus
- d'approuver les modalités de financement de ces travaux comme ci-dessus énoncés.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Raymond ZINGRAFF



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le

14/03/2022

Et que la convocation du Conseil avait été faite le

03/03/2022

Le Maire,





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Aubry-du-Hainaut

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	FL_10_03_22_6
Date de la décision :	2022-03-10 00:00:00+01
Objet :	Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) _ Appel à projets 2022 _ Mise en place d'un système de vidéo protection et demande de financement auprès du Conseil Départemental
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215900275-20220310-FL_10_03_22_6-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215900275-20220310-FL_10_03_22_6-DE-1-1_0.xml	text/xml	1007
Nom original :		
DELIB FL 10_03_22_6 Aide D__partementale aux Villages et Bourgs _ Mise en place d_un syst__me de vid__o protection et demande de financement.pdf	application/pdf	37303
Nom métier :		
99_DE-059-215900275-20220310-FL_10_03_22_6-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	37303

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 mars 2022 à 14h49min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 mars 2022 à 14h49min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 mars 2022 à 14h49min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 mars 2022 à 14h49min30s	Reçu par le MI le 2022-03-11

